



Compte rendu Réunion de bureau du 03/12/2022

Participants :

Alain BERTRAND
Vincent BLANCHARD
Alain DELORME
Christine MORIAUD
Claude MORIAUD
Youen MORIAUD
Lionel POINT

Invité :

Charlie TABOULET

1. Calendrier prévisionnel des compétitions 2023

Un premier calendrier national a été transmis au Président et des premiers échanges ont eu lieu au sein de la ligue.

L'assemblée générale régionale qui se tiendra le 10 décembre finira de stabiliser ce calendrier et de lever les éventuels conflits de dates repositionnées par les différents clubs. (1)

Sur ces bases, nous devrions accueillir :

- Les 4 et 5 février le Trophée des bouchons en Mini Z
- les 25 et 26 mars la 1ère manche du Championnat de France thermique 1/5,
- Le 16 avril, une manche Ligue 7 électrique toutes échelles
- Les 27 et 28 mai, la 3ème manche du championnat de France 1/10è électrique. A noter que cette date a été proposée aux pratiquants motos, mais qu'ils ont décliné l'invitation,
- Le 11 juin le Yankee racing show

¹ Participants : Alain Bertrand , Youen Moriaud, Charlie Taboulet

- Les 1 et 2 juillet, l'amicale vintage ⁽²⁾
- les 9 et 10 septembre, 1-2-3 Mâcon, sauf à ce que la mairie, en renouvelant l'opération Paris 2024 qui pourrait à nouveau être positionnée fin juillet, décide de la jumeler avec le forum des associations, au moins pour la partie sportive,
- le 1er octobre une course Ligue 7 thermique, toutes échelles. ⁽³⁾

2. Actualisation des statuts et des règlements intérieurs.

Au début de l'année écoulée, et sous l'impulsion du ministère des sports qui a reconnu la FFVRC comme une fédération à part entière désormais distincte de la FFSA, celle-ci a entrepris de réviser totalement ses statuts et règlement intérieur et de proposer aux ligues régionales et aux clubs des statuts types afin d'aboutir à une normalisation nationale.

Un premier examen fait considérer que le contenu, sensiblement renforcé, a beaucoup renforcé les formalités et obligations des clubs, dont la taille associative n'est guère compatible avec un alourdissement organisationnel et administratif.

Les premiers échanges régionaux et l'assemblée générale de la Ligue devraient conduire à un allègement par rapport aux premiers documents transmis. En tout cas, un certain nombre de points devraient être éclaircis.

3. Pré-bilan financier

Le trésorier a fait part du bilan général des manifestations et des dépenses et recettes liées à la vie du club qui demeurent d'un très bon niveau, les comptes étant arrêtés à mi-novembre.

Tenant compte des observations faites l'an dernier dans le cadre de la vérification des comptes, une présentation plus détaillée a été transmise aux membres du bureau qui permet de mieux percevoir les différentes composantes des dépenses et recettes par famille.

3. Assemblée générale.

Elle se déroulera le samedi 21 janvier 2023. Nous nous retrouverons comme à l'accoutumée à partir de 19h00 dans les locaux du moto club.

² Un long échange est intervenu sur cette date, à la fois parce que Mickaël Perrot en tant qu'organisateur contacté préalablement avait déclaré n'être disponible que ces 1er et 2 juillet qui correspondent à la date des autres années et parce que les membres habituels de l'équipe logistique ne seraient pas disponibles à cette date, tout en considérant leur présence indispensable. Après nouveau contact avec M. Perrot, le Président maintient le positionnement sur ces dates.

³ Cette date était en conflit avec une demande du Club de Longvic. Ce club a depuis trouvé une date de remplacement.